

Pôles nationaux : Le réseau ou l'entre-soi ?

La création de centres nationaux de la marionnette est actée. Comme pour le cirque à la création des pôles nationaux, les acteurs de la marionnette attendent, avec ce label, un renforcement de la filière.

Les professionnels du secteur attendent encore la validation du décret relatif à la création de centres nationaux de la marionnette (CNM). Mais l'annonce de la création du label en début d'année a largement soulagé artistes et lieux de production et de diffusion spécialisés. «C'est une bataille qui date de plus de six ans, souligne

Frédéric Maurin, président de l'association Latitude marionnette. *Le label va permettre de sécuriser des moyens dans le temps pour le secteur.*» Le ministère n'a pas annoncé quel sera le montant de l'aide accordée à chaque centre. Les associations représentatives des arts de la marionnette, Latitudes contemporaines et Thémaa, espèrent un plancher à 250 000 euros. Les CNM auront plusieurs particularités par rapport aux autres labels : leur direction pourra être assurée par un artiste ou une personne au profil administratif ; du fait de la spécificité de la création marionnettique, chaque lieu labellisé devra comporter un atelier de fabrication. Des moyens renforcés et pérennisés dans le cadre de lieux labellisés répartis sur tout le territoire – les associations de la marionnette espèrent à court terme un lieu labellisé par région – peuvent-ils cependant garantir une meilleure visibilité pour les artistes ? Cette question s'est également posée pour les professionnels des arts du cirque, pour lesquels le label pôle national des arts du cirque a été créé en 2010. «Le label a notamment permis d'inscrire les arts du cirque dans des projets publics portés par l'État ou les collectivités», remarque Frédéric Durnerin, directeur de l'Agora, pôle national des arts du cirque de Bou-lazac. *Avec sa force symbolique, il a permis d'amplifier la connaissance de ces arts et a été à l'origine de nouvelles dynamiques sur les territoires.*»

Ne pas se laisser enfermer dans un réseau

Du côté des artistes de la marionnette comme de ceux du cirque, la question de l'enfermement dans un réseau se pose de manière toute relative. Arnaud Saury est comédien et metteur en scène au sein de Mathieu Ma Fille Foundation, qui mêle artistes venus du théâtre, du cirque et de la danse. Il remarque qu'évoluer dans un réseau ne ferme pas forcément à d'autres : «Le réseau de la danse



Frédéric Durnerin, directeur de l'Agora, pôle national des arts du cirque de Bou-lazac
«Avec sa force symbolique, le label pôle national des arts du cirque a permis d'amplifier la connaissance de ces arts.»

soi ?

eurs
la filière.

l'association
permettre de
sur le secteur.»
ra le montant
s associations
onnette, Lati-
espèrent un
l'aurait plu-
autres labels :
par un artiste
tratif ; du fait
ionnettique,
ter un atelier
et pérennisés
artis sur tout
marionnette
labellisé par
ntir une meil-
ette question
essionnels des
pôle national
0. «Le label a
du cirque dans
ou les collec-
t, directeur de
rque de Bou-
permis d'am-
été à l'origine
ritoires.»

mer

tte comme de
mement dans
oute relative.
teur en scène
tion, qui mêle
et de la danse.
seau ne ferme
au de la danse

a été le premier à nous soutenir. Depuis deux ans, alors que les projets de Mathieu Ma fille Foundation font souvent intervenir Mathieu Despoisse [venu de la compagnie circassienne Cheptel Aleïkoum, NDLR], ce sont des lieux identifiés pour les arts du cirque et arts de la rue qui nous ont majoritairement soutenus. Mais nos projets relèveraient plutôt d'un label écritures contemporaines qui, selon moi, catégoriserait moins les projets», note-t-il. Raphaëlle Boitel, évoluant depuis ses débuts du théâtre vers la danse, le cirque, le cinéma ou encore l'opéra, fait également le constat d'un rattachement de la compagnie L'Oublié(e), de la part des producteurs et diffuseurs, aux arts du cirque. «C'est peut-être le label le plus ouvert car il permet de travailler avec tous les artistes ayant une préoccupation pour le corps, note Tristan Baudoin, scénographe et créateur lumière de la compagnie. Mais nous nous définissons plutôt comme inclassables et, de fait, en fonction des lieux qui nous accueillent, nous sommes répertoriés selon des esthétiques parfois très différentes.» Raphaëlle Boitel observe : «Aux États-Unis et au Royaume-Uni, on emploie souvent le terme "physical theater" qui me semble plus correspondre à ce que je fais. J'aime le travail sur des corps extrêmes, c'est peut-être la raison pour laquelle les spectacles de la compagnie se retrouvent plus dans un label arts du cirque que dans un autre.»

Passerelles

Pour les arts de la marionnette, cette nécessité de créer des passerelles vers les lieux pluridisciplinaires est également présente. «Être identifié selon une esthétique peut être réducteur, d'autant que nous nous définissons à la base comme comédiens, remarque Arno Wögerbauer, de la compagnie Les Maladroits, qui évolue entre théâtre et théâtre d'objets, à partir d'une écriture collective. Et, en même temps, nous en avons besoin car il faut pouvoir être identifié par les producteurs et diffuseurs quand on présente un projet.» Également membre des Maladroits, Benjamin Ducasse complète : «La marionnette est un réseau très fédéré, ce qui est important pour les artsites. Nous avons cependant besoin de le dépasser pour avoir des tournées suffisamment importantes.» Angélique Friant, présidente de Thémaa, l'assure : «Ce label assoit une reconnaissance. Il inclut un important cahier des charges sur la création, l'expérimentation et la diffusion et doit pouvoir appuyer les projets des artistes, notamment lorsqu'ils iront les présenter auprès de directeurs de salles pluridisciplinaires.» **TIPHAINE LE ROY**



JÉRÉMY CHAMBRIN

Anne
Decourt,
codirectrice
du Sablier,
pôle des arts
de la marion-
nette de
Normandie

«Il y aura une meilleure visibilité de l'interdisciplinarité grâce à ce label»

En tant qu'actrices du secteur de la marionnette, en quoi la création d'un label vous semble-t-elle importante ?

C'est un travail de fond mené par l'ensemble du secteur et les associations Latitude marionnette et Thémaa. Nous demandons une pérennisation via un label car, pour les lieux comme les scènes conventionnées notamment, l'axe mis sur une esthétique comme la marionnette dépend d'un projet de direction. Le label permet de pérenniser un axe au sein d'un lieu.

Que peut apporter la hausse de moyens ?

Le problème que rencontrent les arts de la marionnette est son confinement. Je pense que le label peut apporter plus de visibilité et attirer des programmeurs qui connaissent mal le secteur. Le secteur est très attentif à défendre la marionnette comme un art pour adultes et pour les grands plateaux. Les grands plateaux peuvent permettre de toucher un public plus large et d'aller vers des programmeurs de scènes pluridisciplinaires. Et pour accéder aux grands plateaux, il faut plus de moyens. De nouvelles capacités financières peuvent aussi permettre de se projeter dans le temps.

N'y a-t-il pas un risque de repli sur soi, d'autant plus si les lieux labellisés peuvent contractualiser des partenariats avec d'autres structures de leur territoire axés sur la marionnette ?

Pour nous, c'est l'inverse d'un repli sur soi. Il y aura une meilleure visibilité de l'interdisciplinarité grâce à ce label. Dans les arts de la marionnette, travailler avec les autres est une habitude. Il y a une connivence très importante avec les arts plastiques notamment. On voit aussi de plus en plus la marionnette se mêler à la musique, sans que celle-ci soit illustrative. Il y a également un lien évident au travail corporel, que ce soit à la danse ou au cirque, sans oublier un lien aux arts cinématographiques, et aux arts numériques... La marionnette a vraiment la capacité à être vraiment partout dans les arts.